

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez entrer en formation **EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE** à l'I.R.T.S.  
(Dorénavant, la sélection à l'entrée en formation ne passe plus par une épreuve écrite<sup>1</sup>)

## 2 modalités pour s'inscrire :

1.

**Vous êtes en Terminale, en contrat d'apprentissage, en poursuite d'études (BTS, licence, master...),  
vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)**

ou

2.

**Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi,  
vous devez retourner directement votre dossier à l'IRTS Site Métropole Lilloise (Loos)**



Vous trouverez ci-joint :

- une fiche d'inscription (à nous retourner)
- une attestation de dépôt de dossier (à nous retourner)
- le règlement d'admission (conditions d'inscription et déroulement de l'épreuve)
- un document pédagogique relatif aux deux formations dispensées à l'IRTS.

Le dossier d'inscription est à nous faire parvenir à :

**I R T S Hauts-de-France**  
**Service admission / information**  
**Parc Eurasanté Est**  
**Rue Ambroise Paré – BP 71**  
**59373 LOOS Cedex**

**Plusieurs sessions d'admission tout au long de l'année.**  
**Pour connaître les dates des épreuves, contactez-nous.**

**[info.admission@irtshdf.fr](mailto:info.admission@irtshdf.fr)**

**03 20 62 58 72**

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.**  
**Toute enveloppe insuffisamment affranchie ne sera pas acceptée.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Service admission / information**

---

<sup>1</sup> Cf. Loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) du 8 mars 2018

## REGLEMENT D'ADMISSION ETS

### L'ENTRÉE EN FORMATION :

#### Conditions d'inscription :

Les conditions d'accès à la formation préparant au Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé sont stipulées à l'article 2 de l'arrêté du 22 Août 2018 :

1 - Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV.
- bénéficiaire d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

2 - Le candidat doit obligatoirement être âgé de 18 ans au début du premier stage.

#### Epreuve orale d'admission :

Le jury est composé d'un professionnel de l'éducation spécialisée et d'un psychologue.

L'entretien a pour but de repérer les motivations et l'aptitude du candidat à l'exercice de la profession. Il a pour vocation également de garantir l'aptitude psychologique des candidats à travailler auprès des populations en difficulté, sans risque pour eux ni pour les personnes concernées.

Pour servir de support à l'entretien, le candidat pourra remettre au jury, avant l'épreuve orale, un récit autobiographique ainsi qu'un rapport de stage ou un rapport professionnel.

L'appréciation porte sur les éléments suivants :

- aptitude à travailler en équipe ;
- capacités à conceptualiser, à conduire une analyse et une réflexion critiques ;
- capacité à suivre la formation et à bénéficier du projet pédagogique de l'école ;
- sensibilité au monde environnant, économique, politique et social ;
- capacité à présenter ses motivations pour la formation et la profession, à partir de ses
- expériences antérieures, personnelles, de formation ou professionnelles ;
- aptitude à établir des relations constructives ;
- maturité affective et contrôle de soi ;
- capacité d'adaptation, de créativité, d'imagination et d'organisation ;
- capacité à faire état de ses expériences antérieures et de son parcours ;
- capacité à communiquer de manière orale.

Modalités :

Durée de l'entretien : 30 minutes, environ.

Frais d'inscription : 165 euros, payables avant l'épreuve orale d'admission.

Une absence lors des épreuves orales ne donnera lieu à aucun remboursement.

### RESULTAT FINAL (Règlement d'admission) :

L'ensemble des résultats est soumis à une commission interne à l'I.R.T.S. réunie sous l'autorité du Directeur ou de son représentant qui a voix prépondérante en cas de désaccord au sein de la commission. Elle se compose du directeur de l'établissement ou de son représentant, du responsable de formation, d'un enseignant ou formateur.

La validité des épreuves d'admission est limitée à la rentrée prochaine.

**IMPORTANT :**

Les frais de formation devront alors être pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur.

La détermination de la liste des personnes admises à entrer en formation se fait au regard des résultats obtenus par le candidat aux épreuves d'admission (celui-ci doit avoir obtenu une moyenne du cumul des notes, supérieure ou égale à 10/20 et avoir été déclaré admis suite à la commission d'admission).

Dans la limite d'un nombre de places fixé par l'Institut, il existe diverses possibilités de financement :

- le financement de la totalité des frais de formation par l'employeur ou un fonds d'assurance formation pour les candidats salariés ;
- le contrat d'apprentissage : prise en charge du financement de la totalité des frais de formation. Il s'agit d'un dispositif de formation ouvert aux jeunes de 18 à 26 ans.
- le financement personnel de la totalité des frais de formation, sous certaines conditions, et dans la limite définie par l'Institut.



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU**

**IV - Diplômes acquis (fournir photocopies)**

- Titulaire du baccalauréat. Lequel.....
- Titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV.  
 Lequel :.....

**V - Formation scolaire et universitaire (fournir les certificats de scolarité ou diplômes obtenus)**

Trois dernières classes fréquentées ;  
 Année 2018/2019 .....  
 Année 2017/2018 .....  
 Année 2016/2017 .....

Diplômes scolaires et universitaires obtenus :  
 Année .....  
 Année .....  
 Année .....

Autres diplômes et formations (ne pas joindre les photocopies)  
 BAFA  BAFD  BEES  BNS  autres (précisez) .....

**VI - Formation préparatoire et pré-stage**

Etes-vous inscrit(e) en formation préparatoire pour 2018/2019 ?  oui  non  
 Formation ..... Lieu .....  
 Période : du ..... au .....

Etes-vous inscrit(e) en pré stage pour 2018/2019 ?  oui  non  
 Formation ..... Lieu .....  
 Période : du ..... au .....

**VII - Carrière professionnelle**

**Hors secteur social et médico-social :**

Dates d'emploi	Employeurs	Fonctions

**Dans le secteur social et médico-social :**

Dates d'emploi	Employeurs	Fonctions

**VIII - Statut lors de l'inscription**

**Salarié bénéficiant d'un contrat de travail**

- Secteur :  Public     Privé  
 Social  
 Médico-social  
 Autre : .....

Etablissement d'emploi : .....

- Temps plein     Temps partiel,    *Taux à préciser : .....*  
 - de 60 heures par mois

Contrat :  
 CDI depuis le .....  
 CDD du ..... au .....  
 Autre (*précisez*) .....  
du ..... du ..... au .....

**Demandeur d'emploi**

*Etes-vous inscrit au pôle emploi ?     oui     non*  
*Si oui, joindre la photocopie de la carte d'inscription*

Date d'inscription ..... Droit ouvert jusqu'au .....  
N° identifiant .....  
Nom du référent .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Tél ..... Fax .....

**Etes-vous inscrit au CAP EMPLOI ?     oui     non**

*Si oui, joindre la photocopie de la carte d'inscription*

Nom du référent .....  
Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

**Etes-vous inscrit dans une mission locale ?**     oui     non

*Si oui, joindre la fiche de positionnement ou de prescription de votre référent.*

Nom du référent .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

**Etes-vous inscrit au PLIE ?**     oui     non

Nom du référent .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Autre (précisez) .....

**FINANCEMENT ENVISAGÉ**

- Contrat d'Apprentissage
- Contrat d'Adaptation à l'Emploi
- Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
- Pôle Emploi
- Financement personnel
- Bourse régionale de la formation professionnelle (avoir 25 ans à la date d'entrée en formation)

Je certifie avoir pris connaissance de la totalité du dossier, en accepter tous les termes, et je certifie également que toutes les informations dont j'ai fait état sont justes. J'accepte, par ailleurs, que mon nom et mes coordonnées figurent sur les fichiers informatiques utilisés pour la constitution des différentes listes de candidats.

Fait à le .....

Signature de l'intéressé(e)

**Cadre réservé à l'IRTS**

N° de dossier .....

Date d'enregistrement.....

Service admission / information

Parc Eurasanté Est

Rue Ambroise Paré

BP 71

59373 LOOS CEDEX

03/20/62/58/72

Cette attestation est à compléter par le candidat.

Elle sera retournée après enregistrement du dossier et sera à conserver par le candidat.

**ATTESTATION DE DEPOT DE DOSSIER**

**EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE 2019**

L'Institut Régional du Travail Social Hauts-de-France, certifie que

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. : ..... Portable : .....

a déposé un dossier d'inscription, au vu des pièces accompagnant le dossier vous êtes :

**Cadre réservé à l'IRTS**

Toute personne pouvant bénéficier de la subvention agréée du Conseil Régional : lycéen, étudiant, candidat à la formation préparatoire, service civique, demandeur d'emploi.

Salarié(e), autres ...